

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le 04 novembre 2019 à 19h00** en la salle du Pavillon du Parc située à 7600 PERUWELZ, Espace Eugène Sarot. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 15 octobre 2019 :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente – Décision
2. Arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut approuvant le compte 2018 de la Zone – Communication
3. Modification budgétaire n°1/2019 – Décision
4. Adhésion au secteur « Etudes » de l'IDETA scrl et approbation de la souscription des parts sociales y relatives – Décision
5. Acquisition de smartphones via la Centrale des Marchés pour services fédéraux (CMS) – Décision
6. Acquisition de mobiliers de bureau via la Centrale des Marchés pour services fédéraux (CMS) – Décision
7. Acquisition de bodycams au travers de l'adhésion à un marché public organisé par la Zone de police de Malines – Décision
8. Mobilité 2019/05 – Déclaration de vacances d'emploi de deux inspecteurs au service Intervention – Décision
9. Mobilité 2019/05 – Déclaration de vacances d'emploi d'un inspecteur au service intervention planton – Décision
10. Mobilité 2019/05 – Déclaration de vacances d'emploi d'un inspecteur principal au service Intervention – Décision
11. Mobilité 2019/04 – Déclaration de vacances d'emploi d'un inspecteur au service Intervention – Ratification

12. Convention entre la Zone de police et le Rotary Club de Péruwelz – Ratification

Pour le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
G. COMBLEZ,
Secrétaire,



Le Président,
V. PALERMO

